



Parents d'élèves (FAPERT)

Comité FAPERT

Transition et décrochage: le point de vue des parents

Les associations de parents d'élèves sont satisfaites des efforts fournis par les cantons pour faciliter la transition au secondaire II – postobligatoire. De nombreuses possibilités sont offertes aux jeunes ne trouvant pas de places d'apprentissage ou décrochant après une ou deux années. Et la réflexion quant aux améliorations possibles se poursuit sur la base des expériences passées.

Les associations de parents d'élèves insistent cependant pour que la reconnaissance du rôle des parents soit toujours effective, même si celle-ci l'est en théorie. Les porteurs de l'autorité parentale devraient toujours être parties à l'information, à la réflexion et aux décisions. Certes d'autres facteurs entrent aussi en jeu dans le décrochage ou, en sens inverse, dans la réinsertion, mais celui de la famille est très important et ne saurait être négligé. La prise en compte des parents est primordiale. Y compris lorsque les apprenants ont la majorité, l'obligation de les soutenir financièrement se poursuivant jusqu'à ce qu'ils aient terminé une première formation.

Est-ce suffisant? Les débuts du décrochage se produisent souvent déjà au cycle 3 ou même au cycle 2 de l'école obligatoire. Si c'est le cas, ne faut-il donc pas envisager le problème du décrochage de manière globale sur l'ensemble du parcours scolaire, la transition ne constituant pour l'adolescent qu'une phase d'un même problème? Les indices de l'apparition de ce dernier sont très divers (retards, absentéisme, troubles comportementaux, problèmes d'apprentissage dus à un DYS-, TDAH, HP¹...) et traduisent souvent le début d'une aliénation ressentie par l'enfant vis-à-vis du système scolaire qui va perdurer au secondaire II. Celle-ci doit être détectée le plus tôt possible par l'école pour pouvoir mieux encadrer l'élève. Mais toujours en collaboration avec les parents qui, avec les enseignants, sont pour beaucoup les plus à même d'en percevoir les premiers signes. L'information et la formation des parents à réagir efficacement à ces débuts de décrochage sont donc nécessaires. Elles doivent concerner les parents des élèves de toutes les filières et de tous les niveaux à l'intérieur de celles-ci. Même les élèves se destinant aux études gymnasiales peuvent décrocher un moment ou l'autre. Dans chaque établissement, un responsable-enseignant pourrait par exemple être chargé de ce repérage et des moyens à mettre en œuvre pour éviter cet abandon de la part de l'élève.

Sur le plan de la prévention, le plus important est que l'enfant trouve du sens dans l'acquisition des connaissances et compétences pour éviter le décrochage. Or, sous cet aspect aussi, le rôle du parent est primordial car il appuie la transmission de ce sens suscité en principe par les enseignants. Pour ceci, il faudrait que ces derniers considèrent les parents comme des partenaires devant être continuellement informés sur les objectifs particuliers des divers enseignements et les exigences découlant de ceux-ci. Et non pas uniquement par le biais d'une seule séance informative donnée en début d'année.

Le partenariat des parents est donc un atout pour éviter le décrochage. Et il sera encore plus efficace si les associations de parents d'élèves sont consultées pour mieux impliquer la manière de la mettre en œuvre.

¹ Dyslexie, dyscalculie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, trouble de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité et haut potentiel